1. Freiburger Wohnforum

Herausforderungen und Möglichkeiten für den Kanton Freiburg

Freitag, 30. September 2016,
13.30 bis 17.10 Uhr

—

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Politique du logement du canton de Neuchâtel

Mme Nicole Decker
Cheffe de l'Office du logement du canton de Neuchâtel

1er forum du logement
Fribourg, le 30 septembre 2016

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Pénurie de logements et vieillissement

LE DOUBLE DÉFI DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT

Département des finances et de la santé - Office du logement

Politique du logement du canton de Neuchâtel

Un double défi:

- Atténuer la pénurie de logements vacants
- Faire face au vieillissement de la population

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Taux de logements vacants du canton de Neuchâtel en 2016

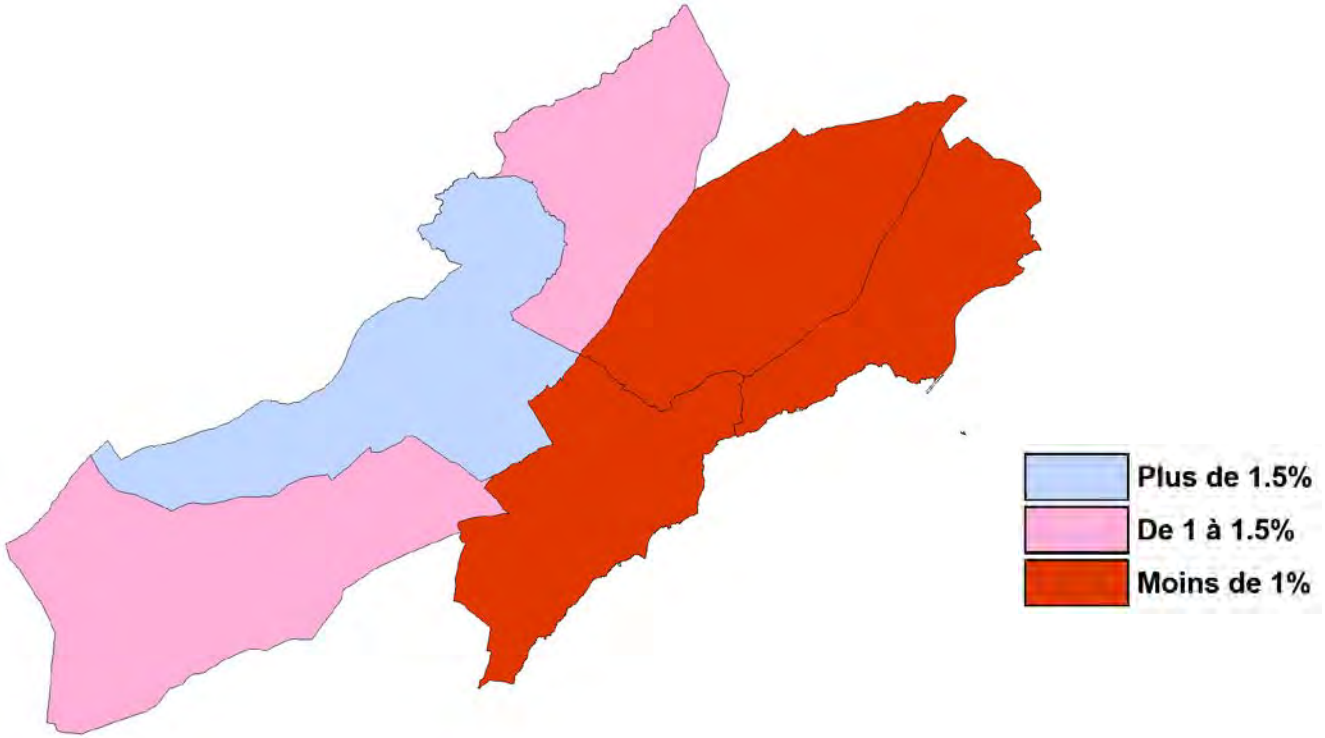

Neuchâtel	0.73%	Val-de-Ruz	0.76%	Boudry	0.66%
La Chaux-de-Fonds	1.50%	Val-de-Travers	1.01%	Le Locle	3.46%
Seuil de pénurie:	*1.50%*	En 2015 : 1.28% !	*CH=1.30%*	*Moyenne cantonale 2016*	*1.15%*

Évolution du vieillissement de la population neuchâteloise

Classes d'âges	Variations de 2011 à 2021	Variations de 2011 à 2031	variations de 2011 à 2040
0 à 65 ans	2%	1%	-1%
65 à 80 ans	18%	37%	49%
> 80 ans	12%	51%	80%

Objectif de la planification médico-sociale sur 10 ans :
1’000 appartements pour personnes âgées à créer,
dont 400 à loyers modérés
(selon les normes des prestations complémentaires)

Prestations complémentaires

Directives de loyer selon normes PC

- pour une personne seule
  1’100.- par mois, charges comprises

- pour un couple
  1’250.- par mois, charges comprises

Vie des ménages et taille des logements

Facteurs à l'origine des tensions entre l'offre et la demande de logement

- Augmentation du nombre de ménages (divorces, immigration, vieillissement de la population)
- Changements d'habitudes: 25m^2 par personne dans les années 70 contre 45m^2 selon la tendance actuelle
- Après le départ des enfants, couples restant dans de grands logements aux loyers moins élevés que les prix du marché

Taille des ménages vs logement : quelle tendance pour le futur ?

- En 2030, 25% de la population aura plus de 65 ans
- Les familles représentent 32%. En 2030 : 29% !
- Marché neuchâtelois : 54% des logements sont des 4 pièces ou plus…
- Environ 70% des ménages = 1 ou 2 personnes !
- *Besoins estimés dans les 10 prochaines années : 3'000 logements au total (dont 1'000 dédiés aux seniors)*

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Niveau socio-économique des ménages dans le canton de Neuchâtel

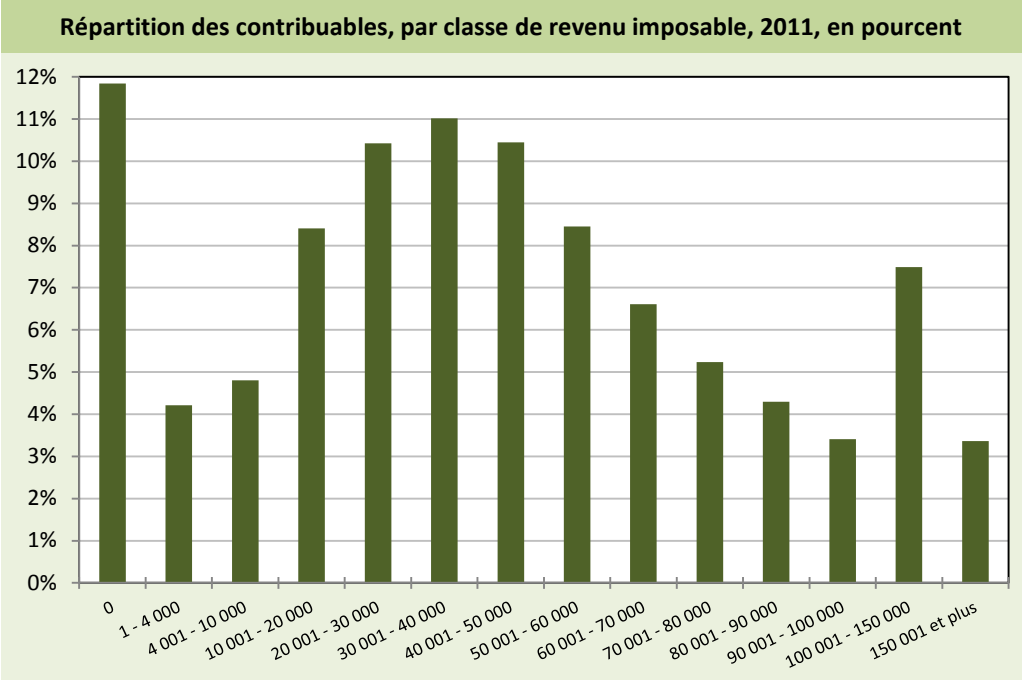

Environ 63% des ménages sont taxés sur un revenu imposable IFD inférieur à 50.000 francs

Atténuer la pénurie de logements vacants

Dans une région en pénurie, trouver un logement à loyer abordable est de plus en plus difficile !

-> Objectif de la politique cantonale du logement

Augmenter puis maintenir la part de logements d'utilité publique sur le marché immobilier

➲ **passer de 2 à 5 %**

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Acteurs et bases légales

CADRE GÉNÉRAL

Les dispositions et instruments fédéraux

La loi fédérale sur le logement (LOG) prévoit le soutien à la construction de logements d'utilité publique sous forme de prêts ou de cautionnement pour les maîtres d'ouvrages d'utilité publique :

- Instruments:
  - Fonds de roulement
  - Fonds de solidarité de l'ARMOUP
  - Emissions de la Centrale d'émission (CCL)
  - Cautionnements de la coopérative de cautionnement hypothécaire (HBG)

La base légale neuchâteloise

- Loi cantonale d'aide au logement (LAL2) de 2008:
  - fin du régime de subventionnement aux logements pour les immeubles LCAP
  - objectif central de la LAL2: encourager la réalisation et la rénovation de logement d'utilité publique (LUP) pour les familles, seniors, étudiants et personnes handicapées à revenu modeste par les MOUP et les communes !

Une transition initiée en 2008

Avant 2008	Dès 2008 (LAL 2)
Politique de la demande	**Politique de l'offre**
Aide à la personne	Aide à la pierre
En situation de pénurie, hausse des loyers	Stabilisation des loyers, détente du marché

L'extinction des subventions LCAP

Exemple du cas DDR par ACE

- Le régime 4/4 pour les ASI (de 2009 à 2013)

Lorsque la part fédérale tombe, le reste est réparti en 4 quarts

  - ¼ le canton
  - ¼ la commune concernée
  - ¼ le propriétaire
  - ¼ le locataire

- Prorogation du régime 4/4 avec ASIV (de 2013 à 2017)

43 conventions signées sur 50 potentiels (sur 94 au total)
(bailleur / canton / commune concernée)

Principes du LUP

Utilité publique:

- Activité à but non lucratif servant à couvrir les besoins en logements à loyer modéré
- Règle de base: les loyers couvrent les coûts et les éventuels rendements sont intégralement réinvestis dans les logements (frein à l'inflation et à la spéculation sur les loyers).

Coopérative d'habitation:

- Organismes privés sans but lucratif; occupants-coopérateurs propriétaires collectivement (parts sociales, voix à l'AG)
- Absence de rendement
- Affectation des recettes à la rénovation et au maintien des loyers 15-20% inférieurs aux prix du marché

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Notions et principes fondamentaux

LIGNES DIRECTRICES

L'Etat comme garant du droit à se loger

Constitution suisse:

– Article 41 e):

La Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement ***approprié*** *à des conditions* ***supportables****.*

Constitution neuchâteloise:

– Art. 5 i):

L'Etat et les communes assument les tâches que la loi leur confie, notamment la politique du logement.

– Art. 34 c):

Dans les limites de leurs compétences et en complément de l'initiative et de la responsabilité des autres collectivités et des particuliers, l'Etat et les communes prennent des mesures permettant à toute personne de trouver un logement ***convenable*** *à des conditions* ***raisonnables****.*

Le logement sous l'angle de l'aménagement du territoire

Construire à l'intérieur des agglomérations

- Privilégier les constructions en moyenne ou forte densité
- Éviter le mitage du territoire
- Les brèches vs nouvelle LAT
- Optimiser les infrastructures existantes, p. ex. routes et transports publics
- Encourager les Quartiers Durables (mixité sociale et intergénérationnelle)

Nouveaux projets de quartier

Selon les principes du Quartier Durable

- Mixité sociale (LUP et PPE)
- Mixité intergénérationnelle
- Si possible mixité fonctionnelle (-> mobilité)
- Densification vers l'intérieur ≠ le mitage du territoire
- Haut niveau énergétique (Minergie-P)
- Lieux verts de rencontre ouverts à tous
- Principe participatif, etc…
- Bénéfique au niveau de la cohésion sociale !

Est-ce vraiment si important ?

LA COHÉSION SOCIALE

C’est quoi la cohésion sociale ?

- Interactions entre les individus
- Intensité du lien entre les gens
- Apprendre à connaître l’autre
- Permettre l’intégration, le respect
- Profiter d’échanges, etc…

La cohésion sociale favorise l'intégration des individus, leur **attachement au groupe** et leur **participation à la vie sociale**. Les membres partagent un même ensemble de valeurs et des règles de vie qui sont acceptées par chacun

= du mieux vivre ensemble !

Sans cohésion sociale, quelles sont les risques ?

Ne pas avoir de lien avec les autres =

- se sentir seul(e)
- nourrir des préjugés
- ne pas comprendre leurs problèmes
- en avoir peur

➢ Risques élevés en terme de démocratie

Quels bénéfices ?

Avoir des interactions sociales dans son quartier, c'est agir sur :

- l'isolement, l'ennui, le sentiment d'exclusion
- l'amélioration de la qualité de vie
- un meilleur état de santé
- le sentiment de sécurité

Donc, le mieux-vivre ensemble
permet des économies pour tous
et une plus grande stabilité démocratique !

Bénéfices pour les communes

- Investissements réduits en terme d'infrastructure :
  - Amenées d'eau et évacuation des eaux usées
  - Réseau électrique
  - Routes et desserte en transports publiques
- Les habitants des LUP sont obligatoirement en résidence principale et n'ont pas d'hypothèque
  => rentrées fiscales garanties
- Rentes garanties sur le long terme grâce aux droits de superficie (au final, environ 2.5 fois le prix du terrain).
- Les Quartiers durables augmentent l'attractivité des communes ainsi que l'économie résidentielle…
- Conseil aux communes : **stratégie foncière active** !

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Politique du logement et projets en cours

ÉTAT DE SITUATION POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Département des finances et de la santé - Office du logement

Exemple 1:
Les Héliotropes à Cernier

56 logements d'utilité publique
Droit de superficie accordé par le canton
Parts sociales + Cautionnement
Terminé en juillet 2014

Exemple 2:
Arc-En-Ciel à Fontainemelon

27 logements d'utilité publique
Droit de superficie accordé par la commune
Parts sociales 174'500.-
Terminé en septembre 2015

Exemple 3:
Le Corbusier à La Chaux-de-Fonds

36 logements d'utilité publique
Droit de superficie accordé par la commune
Parts sociales + Prêt
Terminé en octobre 2016

Exemple 4:
Projet La Renouvelle

Rénovation de 30 logements d'utilité publique
Droit de superficie accordé par la ville de La Chaux-de-Fonds
Parts sociales + Prêts + prise en charge d'intérêts
Échéance: 2018/19

Exemple 5:
Les Forges à La Chaux-de-Fonds

84 logements d'utilité publique (dont 51 pour seniors)
Par La CORAD et la Fondation Résidence
Parts sociales + Prêts
Échéance: fin 2018

Exemple 6: Vieux-Châtel à Neuchâtel

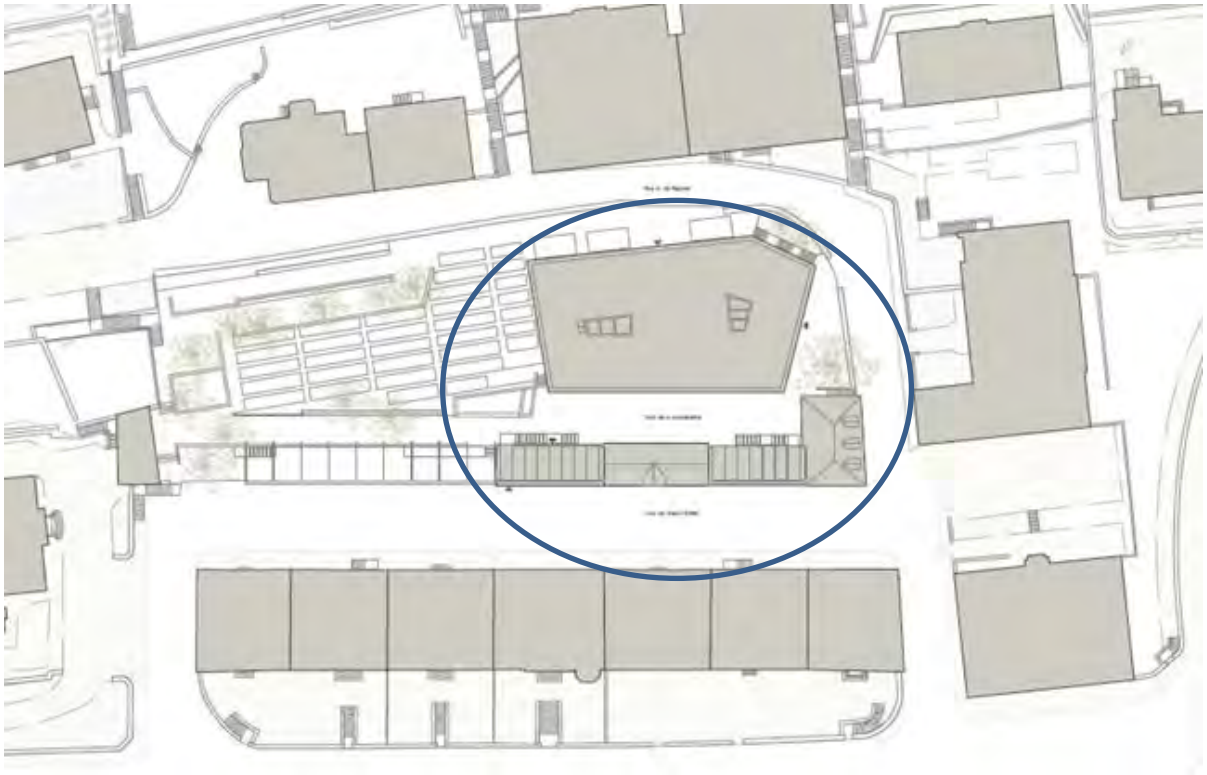

21 logements d'utilité publique en coopérative d'habitants
Par la Coopérative d'en Face (sans voitures)
Parts sociales + Prêts + Pechd'int.
Échéance: 2019

Exemple 7:
Projet Ensemble Gouttes d'Or

50% logements d'utilité publique !
Droit de superficie accordé par la ville de Neuchâtel
Parts sociales + Prêts
Échéance: 2020-22

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

L'Etat comme acteur de la politique du logement

MESURES PROPOSÉES ET FINANCEMENT

Mesures d'encouragement à la création de logements d'utilité publique (RSN 841.00)

- Mise à disposition de terrains, sous forme de **droit de superficie**, avec gratuité pendant **10 ans** min.
- **Cautionnement** des emprunts jusqu'à concurrence de **30 %** de la somme totale (décret du Grand Conseil)
- Octroi de **prêts** garantis par gage immobilier au max. à **20 %** de la totalité du coût sur **25 ans**
- **Prise en charge d'intérêts** du crédit pour **20 ans**. Seulement valable pour les rénovations.
- **Acquisition de parts sociales** d'une coopérative, jusqu'à **20 %** des parts sociales de la valeur totale (seront considérés comme fonds propres par les banques)

Exemple de DDP

De 0 – 15 ans :	0% du 75% du prix du terrain
de 16 – 20 ans :	1% du 75% du prix du terrain
de 21 – 25 ans :	2% du 75% du prix du terrain
de 26 – 30 ans :	3% du 75% du prix du terrain
de 31 – 35 ans :	4% du 75% du prix du terrain
de 36 – 70 ans :	5% du 75% du prix du terrain

Le canton et les communes offrent des DDPS aux MOUP.

Idée ☝ : convaincre les privés…

Financement

Au niveau du canton de Neuchâtel

- Crédit-cadre quadriennal de 18 millions de francs adopté **à l'unanimité** par le Grand Conseil le en septembre 2014 pour soutenir la construction de LUP par l'octroi de prêts et l'acquisition de parts sociales !

Au niveau fédéral

- Le Conseil national a voté en mars 2015 une caution de 1.9 milliards pour la CCL (période de 2015 à 2021)
- Le fonds de roulement dispose de 20 millions par an

Modèle de plan financier des derniers projets neuchâtelois

• 5 à 10% de fonds propres	Apport du MOUP
• 3 à 5% de parts sociales	Seulement si coopérative
• 10 à 20%	Prêt de l'Etat de Neuchâtel, remboursable sur 25 ans
• Env. 10%	Prêt du fonds de roulement de la Confédération, remboursable en 18 ans
• Env. 30%	Prêt de la CCL sur 15 ans (sans amortis.) cautionné par la Confédération
• Env. 30 à 40%	Prêt des instituts bancaires EN 1ER RANG !!

Conditions

- Être reconnu en tant que MOUP (5% de fonds propres)
- Le loyer couvre les charges (pas de tantième distribué)
- Surveillance des loyers par inscription au RF
- Label Minergie-P pour les constructions et Minergie pour les rénovations, SEL (OFL)
- **But : Sortir ces immeubles du marché spéculatif**
- Objectif prioritaire de la politique du logement du canton:

Augmenter puis maintenir la proportion de logements à loyer modéré par rapport à l'ensemble du marché

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Une politique du logement
adaptée à l'évolution des besoins

CONCLUSIONS

Conclusions

- La pénurie de logements, la croissance démographique, la PMS et les évolutions sociales génèrent de nouvelles pressions dans un domaine relevant des besoins primaires et grevant une part importante du budget des ménages.
- Ces évolutions imposent une action des autorités dans le domaine du logement.
- **Comme le 80 % de la ville du futur est déjà construite, battons-nous pour des Quartiers Durables avec un max de LUP !**

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Merci de votre attention !

032 889 44 75
nicole.decker@ne.ch

...et à votre disposition
pour répondre à toutes vos questions...

1. Freiburger Wohnforum

Herausforderungen und Möglichkeiten für den Kanton Freiburg

Freitag, 30. September 2016,
13.30 bis 17.10 Uhr

—

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

kpa
Bern
Fribourg

Emmanuel Page, architecte

Réflexion sur les surfaces habitables, sur la mixité sociale et intergénérationnelle

normes et lois… quelques exemples…

ECAB
KGV

- Parasismique
- Protection incendie

suva
Mieux qu'une assurance

Prescriptions sécuritaires

Bienvenue au
Service de l'environnement

- Loi sur l'énergie
- Ordonnance protection sur le bruit
- Dépollution, diagnostic amiante, déflocage amiante

Service des constructions et de l'aménagement

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Barrières architecturales (SIA 500)

labels…

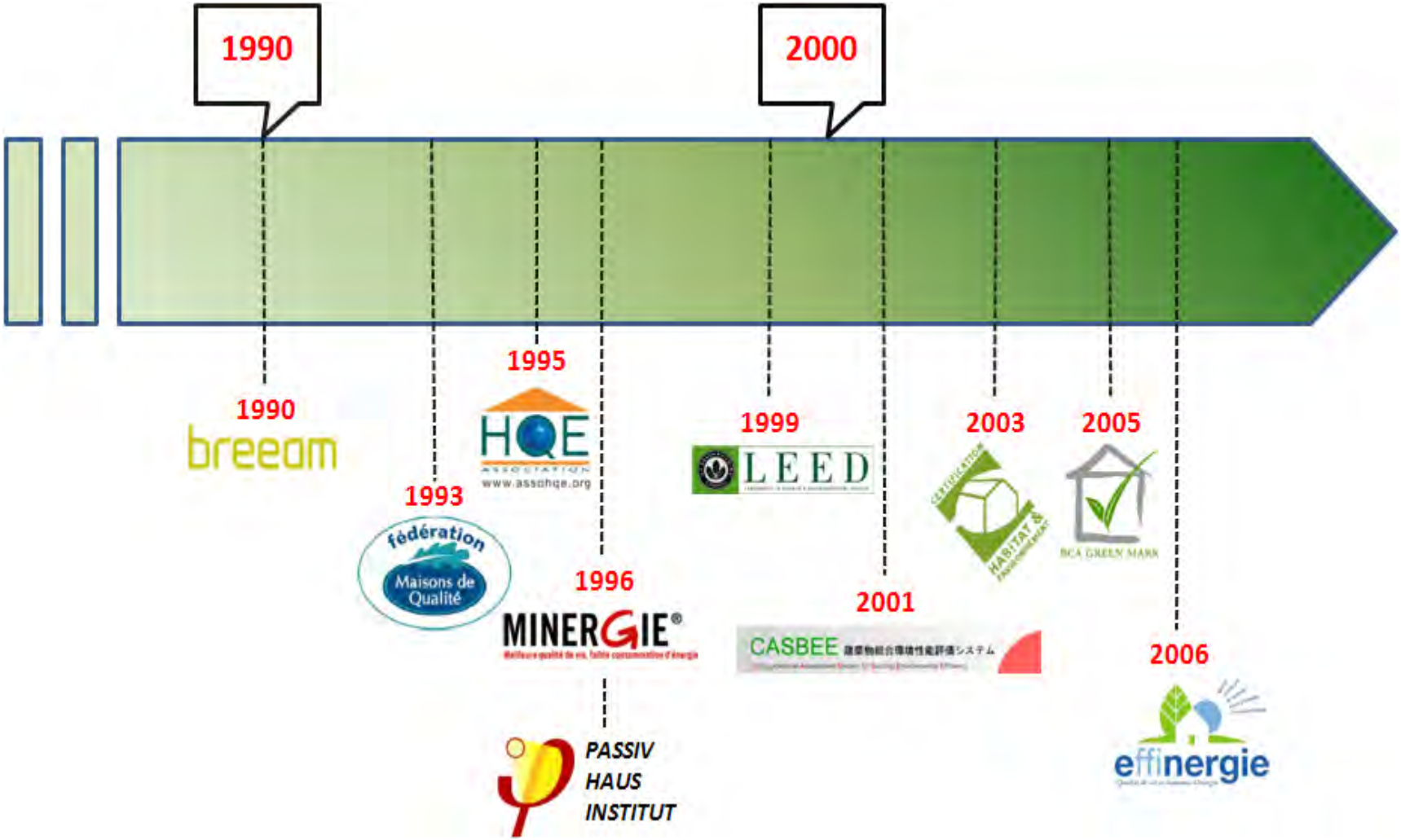
1990
2000
1990
breeam
1993
fédération
Maisons de Qualité
1995
HQE
www.assohqe.org
1996
MINERGIE®
PASSIV
HAUS
INSTITUT
1999
LEED
2001
CASBEE
2003
HABITAT
2005
BCA GREEN MARK
2006
effinergie

LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION ...

VOILÀ LE SOUHAIT DU M.O.

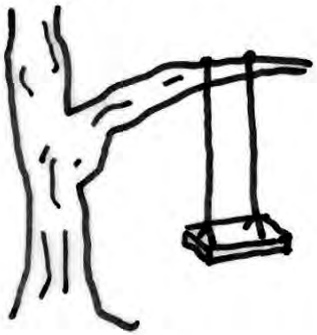

VOICI CE QUE L'ARCHITECTE A PLANIFIÉ

CE QUI A ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA PREFECTURE

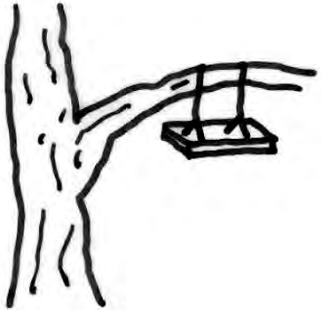

LE RÉSULTAT DU CALCUL STATIQUE DE L'INGÉNIEUR

CE QUE L'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION A RÉALISÉ

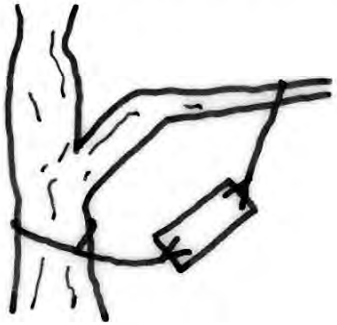

VOICI CE QUE LE M.O. A PAYÉ

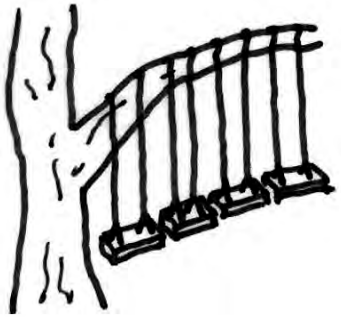

STOP

A LOUER
BUREAUX

CONSTITUTION DE SERVITUDES

dans les actes de vente des art.4356, 4357, 4358, 4359 et 4360 du registre foncier de Fribourg, ventes passées par les Entreprises électriques Fribourgeoise, à différents propriétaires.

1/art.4356 à FELDER Joseph, feu Antoine, à Fribourg,
2/art.4357 à BARRAS Pierre, feu Auguste, à Bulle,
3/art.4358 à BULLIARD Paul, feu Alfred, à Fribourg,
4/art.4359 à CHIFFELLE Louis, fils de Marcel, à Fribourg,
5/art.4360 à STERN Fritz, fils de Fritz, à Fribourg,

---

a/Restrictions dans les constructions:

1)Les bâtiments seront en maçonnerie, avec un étage sur le rez-de-chaussée, au maximum.

2)des appentis, clapiers ou autres annexes et construction de bois ne sont pas admises sur ces parcelles.

b/Restrictions dans les plantations:

Les arbres à planter sur les parcelles vendues ne pourront dépasser 6 mètres de hauteur;une exception est faite pour la limite nord des art. 4363, 4364, 4365, 4366)

D'autre part, il est constitué en faveur des parcelles vendues, les servitudes ci-après, qui grèveront l'art.3224 5a:

1)Restrictions dans les plantations:

Les arbres, sauf ceux existants, ne dépasseront pas 6 mètres de hauteur, cela à une distance de 50 mètres de la limite nord de l'article.

2)Droit de passage en faveur des articles vendus, jusq'à l'établissement de la route, sur le chemin existant, du Pont de la Fonderie à la Butte.

3)Les E.E.F.autorisent le raccordement de la voie d'accès à créer sur la butte, pour desservir les articles vendus, au chemin actuel, aussi longtemps que la route n'est pas établie.

4)La partie de l'art.3224 5a situé au Nord du prolongement de la route des Cliniques, est réservée à des constructions de type familial.Les édifices auront au maximum deux étages au dessus du niveau de la route, rez-de-chaussée compris et 12 mètres du niveau de la route au faîte du toit.

L'inscription au registre foncier est requise sur le fonds servant art.3224 5a, en ce qui concerne les servitudes définies aux chiffres 1 et 4.-

Voir les P.J.No.13186 à 13190 des propriétés.

CONVIVIALITE / CHALEUR / ECHANGE / RENCONTRE / COMFORT
PLAFOND ACOUSTIC
PLANT BLC CASSE
FEATURE WALL
RECEPTION

1
2
3

Retraités et actifs sous un même toit

LOGEMENT Accompagnement social et mixité des âges: les habitats intergénérationnels se multiplient en Suisse romande. Pour les retraités, ces logements représentent un pont entre la vie en solitaire et l'EMS

SIMON MOREILLON
@SimonMoreillon

Un village suisse où les personnes âgées auraient disparu? Un paradoxe dans un pays où il n'y a jamais eu autant de retraités. Or, c'est bien la possibilité d'une telle situation qui a inquiété il y a peu la commune genevoise de Meinier et ses plus de 2000 habitants.

Les autorités se sont adressées à André Rougemont, directeur de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Genève, lequel avait sollicité l'expertise des certains enseignants de l'Institut d'architecture de Genève, dont le professeur Paolo Amaldi et ses étudiants: «La mairie de Meinier a fait appel à nos services pour trouver une réponse au malaise lié au départ des personnes âgées, car il n'y avait pas d'EMS dans la commune.»

Il en a résulté un concept architectural permettant la mixité entre personnes retraitées et actives, articulé autour d'un espace central paysager, structuré par les bâtiments l'entourant, des habitations basses comportant des logements protégés et des logements standards.

Les habitats intergénérationnels font des émules en Suisse romande. En novembre de l'an dernier est sorti de terre le complexe Diabolo Menthe à proximité de la gare de Fribourg. Ses spécificités? Offrir une conciergerie sociale – gérée par Pro Senectute Fribourg – aux personnes âgées tout en promouvant le mélange des locataires. C'est-à-dire permettre aux retraités de mener une vie autonome en leur donnant accès à un certain nombre de services ponctuels – activités de groupe, présence de jour, soutien à domicile, etc. – et de côtoyer une population plus jeune.

Sorti de terre en novembre 2015 à Fribourg, le bâtiment Diabolo Menthe (au centre) est spécifiquement dédié aux retraités qui disposent d'une conciergerie sociale gérée par Pro Senectute Fribourg. *(KPA ARCHITECTES)*

«Manque de structures intermédiaires»

«Nous avons découvert un manque de structures intermédiaires [à savoir des logements adaptés aux personnes âgées entre l'habitat traditionnel et l'EMS] dans le canton de Fribourg en comparaison des cantons limitrophes de Berne et de Vaud, explique Jean-Marc Groppo, directeur de Pro Senectute Fribourg. Notre fondation recherchait un nouveau siège et nous nous sommes greffés sur le projet en cours de la caisse de pension de l'Etat de Bâle-Campagne.»

La parcelle compte deux bâtiments, l'un de 42 appartements protégés dédiés aux personnes âgées et l'autre de 94 logements standards, comprenant notamment une crèche. Le tout sur un ancien site industriel du quartier de Pérolles occupé par la fonderie d'aluminium Boxal qui a demandé de gros travaux de dépollution.

«Encerclée par deux routes et la ligne de chemin de fer, la parcelle était bien située avec un dégagement visuel sur les Préalpes. Au niveau du quartier, elle permettait d'avoir une mixité d'affectation avec l'ancien site de la brasserie Cardinal reconverti en centre d'innovation [Bluefactory] et une gestion appropriée de la mobilité, détaille Emmanuel Page, architecte au bureau KPA qui a conçu le complexe. L'idée de base était d'offrir un cadre pour avoir un habitat intergénérationnel. Au niveau des bâtiments, ces derniers s'articulent entre un quadrilatère partiel qui encercle la cour et en son centre le monolithe de Diabolo Menthe.»

Une telle formule intergénérationnelle avec une mixité des usages est également en cours d'élaboration à Perly-Certoux, à la frontière franco-genevoise. Ici, le centre du complexe de 24 appartements, dont 10 dédiés aux seniors, se situe à l'intérieur sur un atrium à deux niveaux. «Cet espace permettra de créer un lieu de rencontres et d'échanges, explique Paolo Amaldi qui, cette fois, réalise le projet avec son bureau, Amaldi Neder Architectes. Autour de ce lieu central et des voies de circulation bénéficiant d'un éclairage naturel, un restaurant, un petit commerce, un espace communautaire, des bureaux communaux et un bureau d'infirmières ainsi que les logements de seniors.» Ces derniers ont vue sur la loggia centrale par le biais d'une lucarne afin de créer un contrôle visuel de l'espace. Dans ce projet multifonctionnel, il s'agissait de «travailler l'espace, en évitant le cloisonnement au sein des logements protégés et en offrant des dispositifs adaptés aux personnes à mobilité ou à visibilité réduites».

> **«En proposant des lieux de rencontres, une approche communautaire peut se créer»**
>
> EMMANUEL PAGE, ARCHITECTE AU BUREAU KPA

«Eviter l'ambiance EMS»

Les attentes sociales sont très fortes autour d'un tel projet, indique l'architecte. Le but étant de maintenir les personnes âgées autonomes le plus longtemps possible dans un environnement adapté. Et, au-delà, de les préserver en bonne santé avant l'inéluctable: l'entrée en établissement médico-social (EMS). Ainsi, à Perly-Certoux comme à Fribourg, une des préoccupations majeures des concepteurs est de ne pas créer de cadre stigmatisant pour les résidents. Ces derniers étant indépendants, les responsables ont voulu éviter à tout prix «l'ambiance EMS».

Proposer une conciergerie ou d'autres services annexes peuvent parfois permettre de retarder l'entrée en EMS. Et donc représenter une économie à long terme. La conciergerie sociale de Diabolo Menthe revient à 7 francs par jour par appartement, soit 210 francs par mois sur une base mensuelle de 30 jours. Vivre dans un EMS coûte, tout compris, en moyenne 8700 francs par mois, selon des chiffres présentés en novembre par l'OFS.

Charte de bon voisinage

La mixité sociale est l'un des points forts de ce type de projet. «Il faut toutefois offrir un cadre pour une cohabitation harmonieuse, explique Emmanuel Page. En proposant des lieux de rencontres, une approche communautaire peut se créer.» Chez Diabolo Menthe, ils prennent la forme d'une buanderie commune aménagée de façon à être propice aux échanges, d'une cafétéria gérée par des bénévoles, d'un noyau central qui lie les étages et dessert les appartements de 2.5 et de 3.5 pièces, d'un jardin suspendu collectif, ou même de la crèche voisine où les résidents âgés se rendent pour des fêtes comme la Saint-Nicolas ou Noël.

Généralement, les locataires des appartements standards doivent signer une charte de bon voisinage avant d'emménager. «Elle a surtout une portée d'engagement moral. Les nouveaux résidents doivent montrer qu'ils seront attentifs à leurs voisins plus âgés, ces derniers étant parfois isolés socialement, explique René Goy, directeur adjoint de Pro Senectute Vaud, association cantonale qui fait figure de précurseur en ce qui concerne le concept de mixité intergénérationnelle. Car l'environnement du voisinage est primordial, la mixité dans l'immeuble ou le groupe d'immeubles permettant une dynamique de quartier.»

Retraités et étudiants

Si l'on trouve de tout avec ce type d'habitat, du loyer conventionné aux résidences de luxe, certains vont loin dans le mélange des générations. Le projet de la Fondation de la Cité universitaire et de la Fondation Alphonse Carfagni, sis au numéro 36 de l'avenue de Châtelaine à Genève, prévoit une mixité entre des étudiants et des retraités. Au total, 34 appartements, dont 18 pour personnes âgées vivant de manière autonome et 16 pour des colocations de 2 à 4 étudiants et deux surfaces destinées à des activités commerciales devraient voir le jour en septembre 2018.

Alimenter la sociabilité

Le but étant que des étudiants, parfois non genevois, trouvent un appui auprès des retraités et vice-versa. «Le travail de l'architecte est là pour créer des espaces qui alimentent cette sociabilité et pour amener une vraie plus-value», explique Paolo Amaldi, dont le bureau conçoit aussi le projet. Pour ce faire, le bâtiment devrait faciliter les échanges: les couloirs de circulation ont été pensés comme des extensions des espaces de vie, les pièces communes des colocations qui se font face seront physiquement ouvertes sur le couloir, offrant une percée visuelle à travers le bâtiment et laissant pénétrer la lumière naturelle. «Une telle cohabitation peut comporter des risques, concède Paolo Amaldi. Mais la charte de vie commune est là pour rappeler les règles de bon voisinage.»

Si les logements intergénérationnels sont d'une nécessité intermédiaire entre le logement standard et l'EMS, la réussite de ce type de projet vient surtout du dialogue en amont, conclut René Goy. Car tout n'est pas rose au niveau des logements protégés: «Certains promoteurs ont une vision affairiste», explique le directeur adjoint de Pro Senectute Vaud. Des projets sont réalisés dans des zones mal desservies en transports, en commerces et où l'accompagnement des résidents fait défaut, comme il l'a rappelé lors des assises des logements protégés et de l'habitat adapté en juin dernier à Lausanne. Pour René Goy, le meilleur moyen d'éviter ces défauts est que l'ensemble des acteurs – investisseurs, promoteurs, architectes, services médico-sociaux, associations et personnes âgées, etc. –, conduits par un chef de projet, se concertent pour mener à bien et accompagner un projet intergénérationnel dans la durée pour le bien-être de l'ensemble des résidents, actifs comme retraités. ■

DIABOLO MENTHE

FRIBOURG

«diabolo menthe» est un bâtiment résidentiel abritant 42 logements destinés aux aînés:

33 appartements de 2,5 pces,
7 appartements de 3,5pces et
2 studios

DIABOLO MENTHE

FRIBOURG

Les missions de la concierge sociale:

...elle gère des questions et problèmes de vie quotidienne qui préoccupent les locataires.

...elle est à l'écoute des besoins des locataires. Elle leur fournit les informations souhaitées et leur facilite la prise de contact avec des personnes ou des organisations appropriées (services médicalisés, organisations locales, repas à domicile, services de nettoyage, etc.).

...elle visite les locataires à domicile en cas de maladie et rend de petits services (aller chercher les médicaments à la pharmacie par exemple).

...elle assure le rôle de médiateur en cas de différends.

...elle évalue les besoins individuels de chaque locataire afin de proposer des services adaptés. Elle les accompagne au fur et à mesure de l'évolution de leurs attentes.

...elle organise des réunions régulières et des activités conviviales dans la salle commune auxquelles les locataires sont libres de participer ou non. Elle propose et organise des activités aussi à l'extérieur.

CRÈCHE CHÂTEAU DES ENFANTS

KITA S'CHINDERSCHLOESSLI

Sarine | Gruyère | Veveyse | Broye | Basse-Broye | Lac | Glâne | Singine | Guin

Fédération Fribourgeoise d'Accueil Familial de Jour

La fédération | Liens

FRIBOURG

F D

LES COOPÉRATIVES D'HABITATION

TEAM
WORK

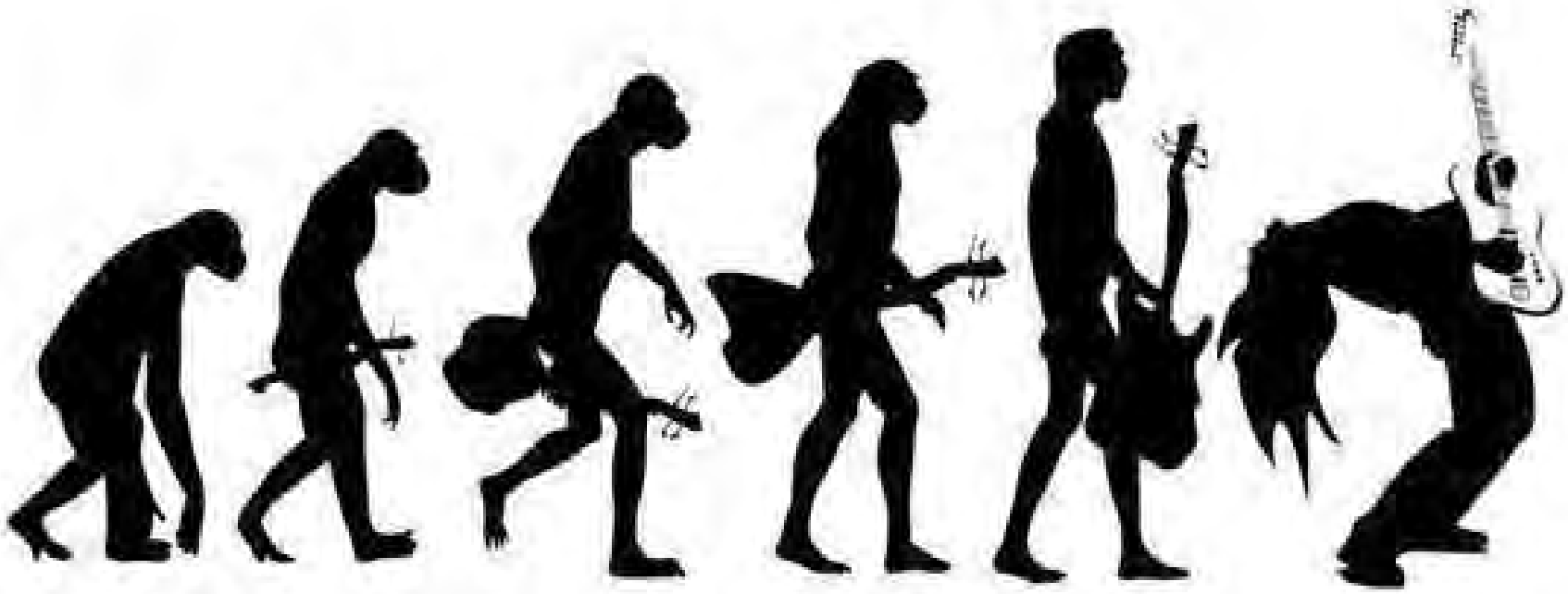

« L'impossible est juste un gros mot prononcé par des petits hommes qui trouvent plus facile de vivre avec le monde qu'ils ont reçu plutôt que d'explorer le pouvoir qu'ils ont de le changer. L'impossible n'est pas un fait. C'est une opinion. L'impossible n'est pas une déclaration. C'est un courage. L'impossible est potentialité. L'impossible est temporaire. L'impossible n'est rien du tout. »

Premier forum du logement

Défis et opportunités pour le canton de Fribourg

Vendredi 30 septembre 2016, 13h30 - 17h10

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

SIRIUS

Construction de 104 logements à Lausanne

Partenariat public-privé

coopérative d'utilité publique
cité derrière

30.09.2016/JCO

La coopérative en quelques mots et chiffres…

cité derrière
coopérative d'utilité publique

- Coopérative d'utilité publique à but non lucratif ayant pour objectif la construction de logements à loyer abordable pour tous
- A été créée le 13 septembre 1995 à Lausanne
- Offre une place de droit au sein de son conseil d'administration pour chaque commune sur laquelle une construction a été érigée en partenariat

La coopérative en quelques mots/chiffres…

cité derrière
coopérative d'utilité publique

- 1’500 logements construits dont :
  - 38% de logements subventionnés
  - 21% de logements à prix coûtant
  - 19% de logements pour étudiants
  - 13% de logements protégés conventionnés (SASH)
  - 9% de logements en PPE à prix coûtant
- 265 logements en cours de développement

SIRIUS
Historique du projet

cité derrière
coopérative d'utilité publique

2006

- Acquisition par la Ville de Lausanne des parcelles 354 et 20’361 dans le cadre de la faillite du garage Edelweiss situées à l’avenue de Morges à Lausanne

SIRIUS
Historique du projet

cité derrière
coopérative d'utilité publique

2008-2009

- 1ère étape :
  - Lancement d'un concours d'architecture
  - 52 dossiers déposés répondant aux différents critères du cahier des charges imposé par la Ville de Lausanne.

Lauréat : Bureau d'architectes FHV à Lausanne

SIRIUS
Historique du projet

cité derrière
coopérative d'utilité publique

2009-2010

- 2ème étape :
  - Lancement d'un concours d'investisseurs visant à garantir la réalisation du projet

Lauréat : Coopérative Cité Derrière à Lausanne

2012-2015 (3 ans)

Construction des 4 immeubles totalisant 104 logements

Une localisation urbaine

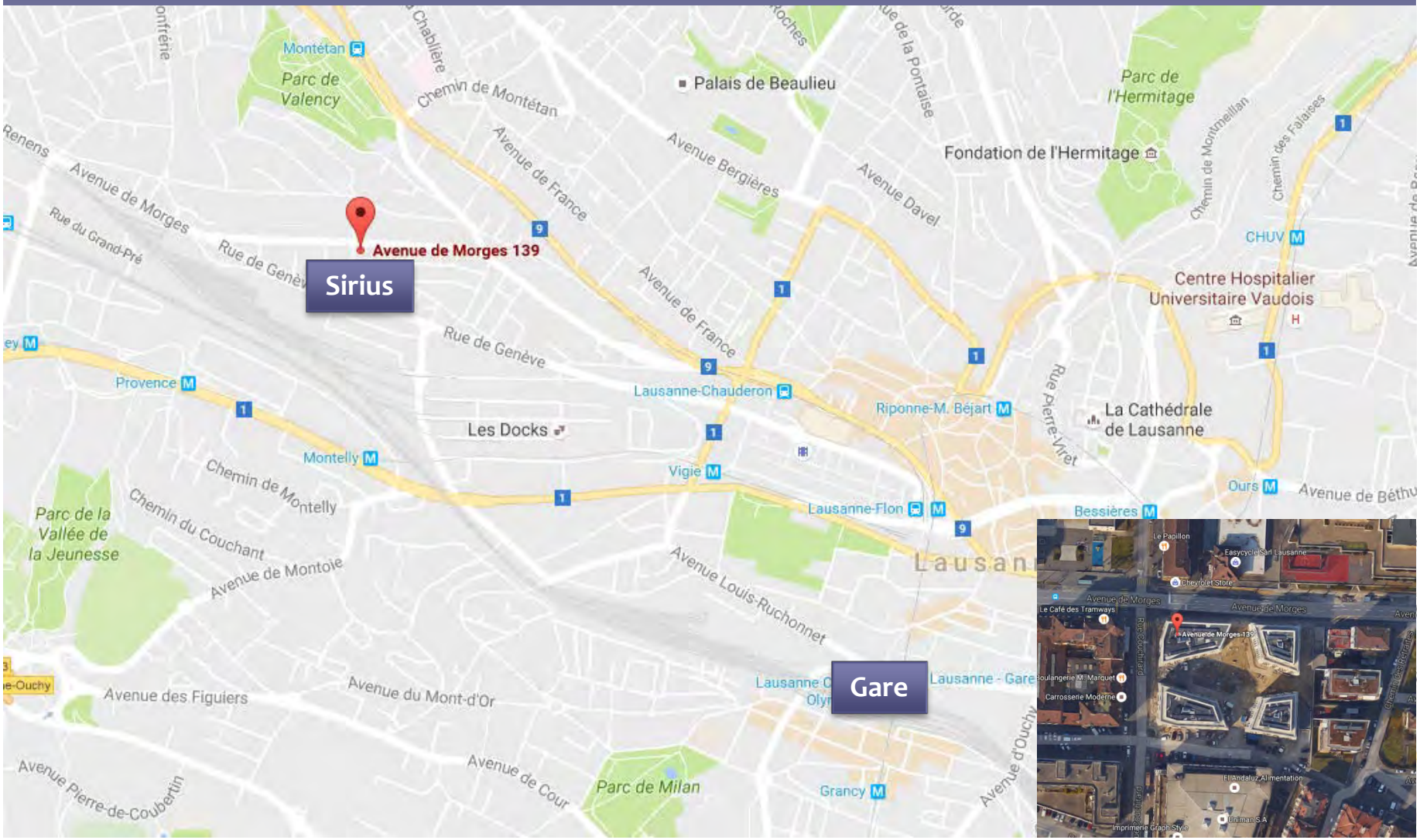

Le projet en quelques chiffres

cité derrière
coopérative d'utilité publique

• Surface du terrain	**5 123 m2**
• Surface brute de plancher	**10 400 m2**
• Volume SIA	**47 162 m3**
• Coût de la construction	**39 millions**
• Prix au m3	**635.--**
• Nombre de logements	**104**
• Nombre de places de parc	**47**

Le projet en quelques chiffres

cité derrière
coopérative d'utilité publique

- Durée du droit de superficie **90 ans**
- Taux de rente progessif **2.50%, 3%, 4% et 5%**
- Rente progressive sur **8 ans**
- Prix moyen de location **CHF 250.--/m2**
- Loyer mensuel moyen (4 pièces) **CHF 2’000.--**

Des contraintes techniques

cité derrière
coopérative d'utilité publique

- Site urbain de forte densité (accès, voisinage et commerces)
- Dépollution importante (ancien garage automobile)
- Satisfaire aux exigences du label MINERGIE-ECO®
- Optimiser le confort thermique, acoustique et visuel

Un concept de chauffage inédit

cité derrière
coopérative d'utilité publique

- Installation par les Services Industriels de Lausanne de 8 sondes géothermiques reliées aux pompes à chaleur
- Sonde la plus profonde est à 510 m
- Système privilégié pour la 1ère étape de l'éco-quartier des Plaines-du-Loup à Lausanne (projet Métamorphose)

Un projet à affectation mixte

cité derrière
coopérative d'utilité publique

4 immeubles répartis comme suit :

- 1 immeuble de 36 logements protégés
- 1 immeuble de 22 logements subventionnés
- 1 immeuble de 22 logements en location à prix coûtant
- 1 immeuble de 24 logements vendus en PPE

SIRIUS
LAUSANNE

Typologie de l'immeuble subventionné

cité derrière
coopérative d'utilité publique

Immeuble de 22 appartements repartis comme suit :

- 2 appartements de 2.5 pièces
- 13 appartements de 3.5 pièces
- 7 appartements de 4.5 pièces

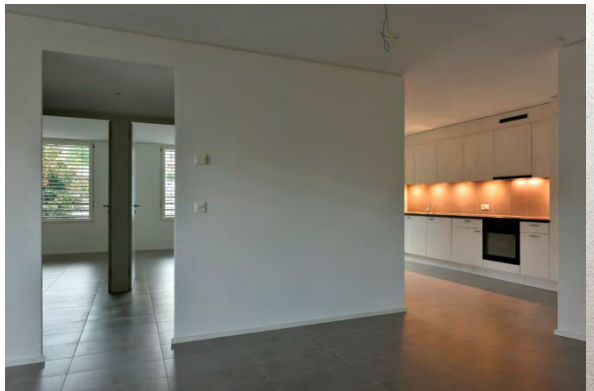

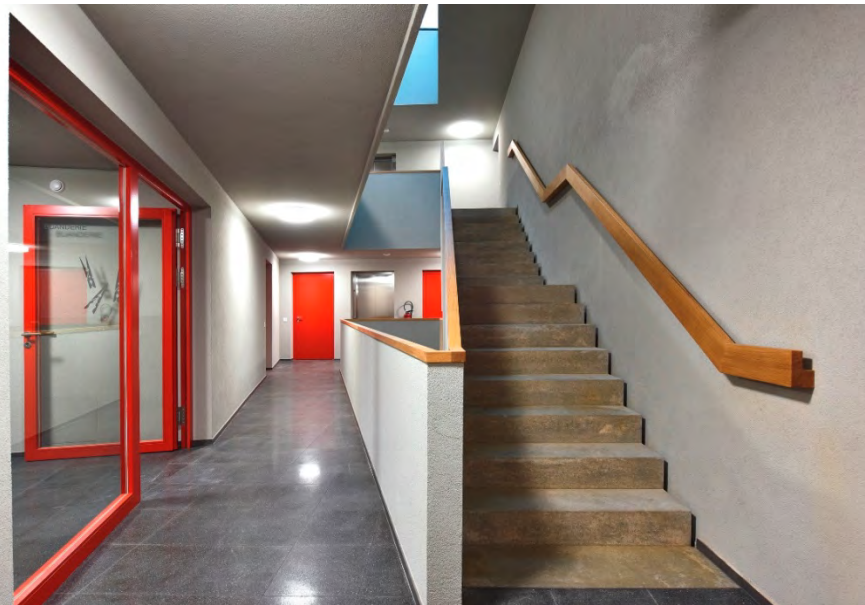

Typologie de l'immeuble à prix coûtant

cité derrière
coopérative d'utilité publique

Immeuble de 22 logements répartis comme suit :

- 2 appartements de 2.5 pièces
- 13 appartements de 3.5 pièces
- 7 appartements de 4.5 pièces

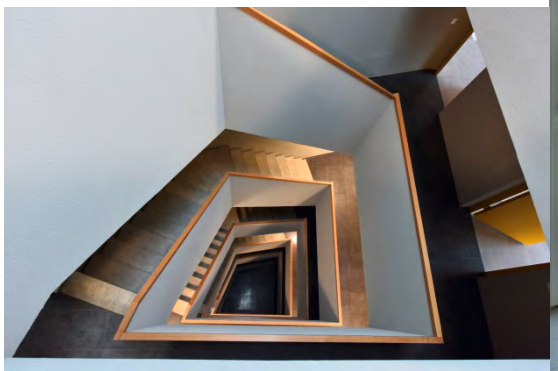

Typologie de l'immeuble en PPE

Immeuble de 24 logements répartis comme suit :

- 5 appartements de 2.5 pièces
- 10 appartements de 3.5 pièces
- 9 appartements de 4.5 pièces

Typologie de l'immeuble protégé

Immeuble de 36 logements répartis comme suit :

- 30 appartements de 2.5 pièces
- 5 appartements de 3.5 pièces
- 1 appartements de 3.5 pièces pour le concierge
- 2 espaces commerciaux
- 1 salle communautaire

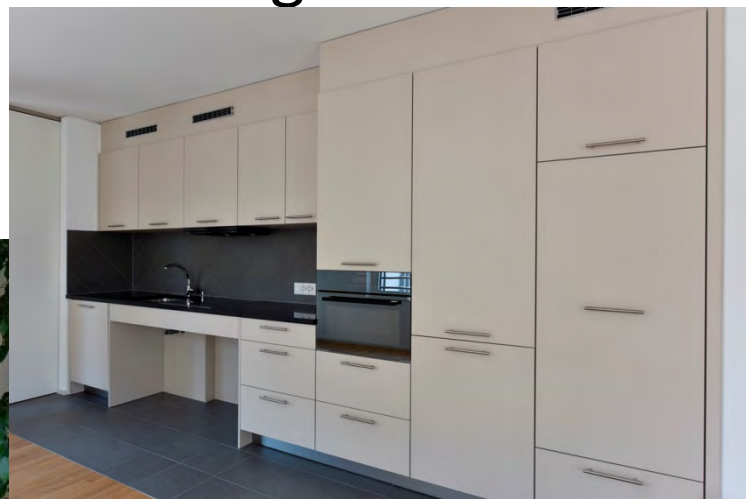

Situation – Avant…

Situation – Avant…

Situation – Pendant…

Situation – Pendant…

Situation – Après…

Situation – Après…

Fin…

cité derrière
coopérative d'utilité publique

Merci de votre attention !

1. Freiburger Wohnforum

Herausforderungen und Möglichkeiten für den Kanton Freiburg

Freitag, 30. September 2016,
13.30 bis 17.10 Uhr

—

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Casanostra

Verein für Wohnhilfe

www.casanostra-biel.ch

Inhaltsverzeichnis

- Intro: **Was ist Casanostra?**
- These 1: **«Der freie Wohnungsmarkt kann es nicht richten»**
- These 2: **«Es braucht den gemeinnützigen Wohnungsbau»**
- These 3: **«Wohnen als Schlüssel zur Sozialarbeit»**
- Fazit: **Drei Schlussfolgerungen**

Was ist Casanostra?

- Gemeinnütziger Verein
- Gründungsjahr 1990
- Zweck: «Der Verein bietet Wohnraum für wohnungslose oder von der Wohnungslosigkeit bedrohte Menschen an»

Erfolgsrezept

FACHBEREICH IMMOBILIEN		FACHBEREICH SOZIALARBEIT

↓

SOZIALE INTEGRATION
MIETER / KLIENTINNEN

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Wohnraum
31.12.2015

6	Möblierte Zimmer in 3 Notwohnungen Chambres meublées dans 3 logements d‘acceuil
65	Ein-Zimmer-Wohnungen oder Studios Logements d‘une pièces ou studios
46	Zwei-Zimmer-Wohnungen Logements de 2 pièces
14	Drei-Zimmer-Wohnungen Logement de 3 pièces
7	4-5-Zimmer-Wohnungen Logements de 4 à 5 pièces
1	Möblierte Zwei-Zimmer-Wohnung Logement de 2 pièces
1	Möblierte Vier-Zimmer-Wohnung Logement d‘acceuil meublé de 4 pièces

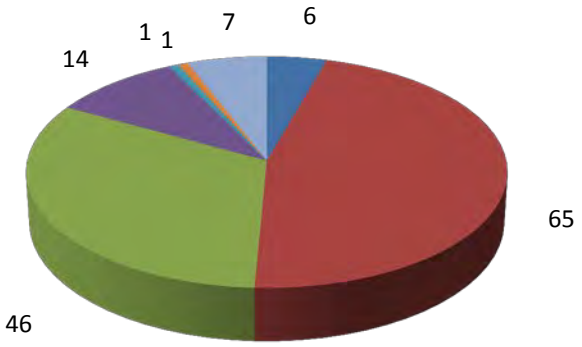

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Wohnbegleitung
Individuell angepasst

- **3 Stufen**
  - **Krisenintervention (A)**
    Hausbesuch 1x/Woche,
    Mietvertrag mit Betreuungsvereinbarung
  - **Betreuung (B)** Hausbesuch 1-2x / Monat,
    Mietvertrag mit Betreuungsvereinbarung
  - **Beratung (C)** Beratung nach Bedarf,
    Mietvertrag nach OR

Mieterinnen und Mieter (31.12.2015)
Probleme

Total 2008-2015:
1120 Personen

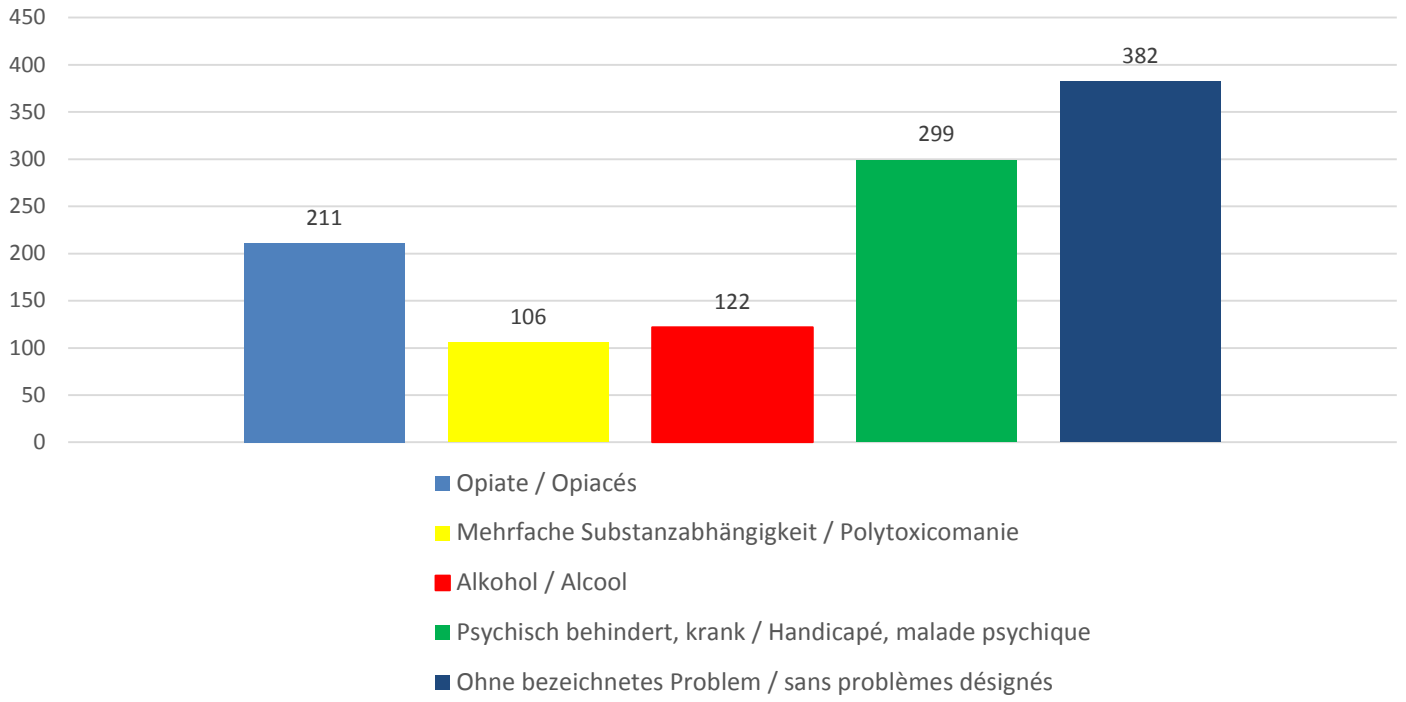

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Mieterinnen und Mieter (31.12.2015)
Aufenthalt vor Casanostra

- **76** eigene Wohnung / Zimmer
- **1** Gefängnis
- **8** Klinik
- **2** Eltern
- **39** Bekannte / Gasse
- **28** Heilsarmee
- **7** Sleep-In
- **9** Wohnheim

Finanzierung Betrieb 2000 – 2015

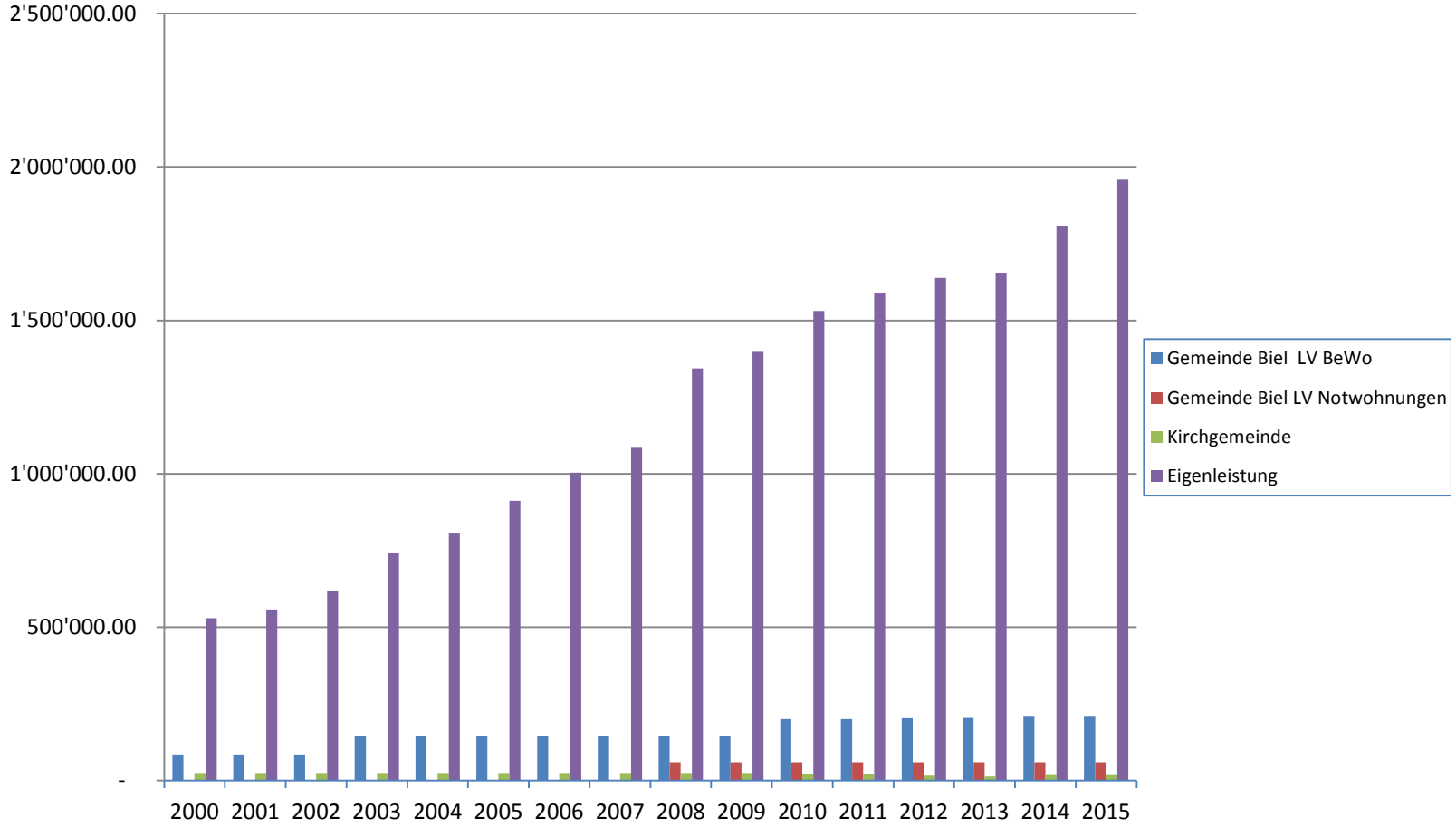

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Langfristiges Fremdkapital
per 31.12.2015

Langfristige verzinsliche Verbindlichkeiten		10'585'495.00
	ABS Festhypothek Hintergasse	500'000.00
	EGW Anleihen Hintergasse	3'000'000.00
	WBG Hypo-Darlehen Hinterg.	388'000.00
	ABS Festhypothek Mettstrasse	220'000.00
	EGW Anleihen Mettstrasse	1'200'000.00
	ABS Festhypothek Molzgasse	240'000.00
	EGW Anleihen Molzgasse	1'300'000.00
	WBG Hypo-Darlehen Molzgasse	357'495.00
	EGW Anleihen Wasenstrasse	2'600'000.00

These 1

«Der freie Wohnungsmarkt kann es nicht richten»

Zugeklebt

Loch in der Wand

Freiliegendes Kabel

Scharfe Kanten

Klappriger Türrahmen

Das miese Geschäft mit den Lotterwohnungen

Wie Miethaie auf dem Buckel der Sozialhilfebezüger Millionen scheffeln.

Löcheriger Putz

Notdürftig installiert

Zum zwei
in Folge ausgeze
UBS i
Schweize

Überhöhte Mieten in verwahrlosten Liegenschaften

Überhöhte Mieten in verwahrlosten Liegenschaften

Altbauten für untere Einkommen

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Aussen fix

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Innen nix

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Mieter bleiben ausgeschlossen

These 2

«Es braucht den gemeinnützigen Wohnungsbau»

Casanostra-Liegenschaft Hintergasse
Früheres «Ghettohaus»

Sanierte Wohnung Hintergasse
einfach, aber funktional

Solarpanele auf dem Dach

Kinderkrippe im Erdgeschoss

Überbauung Wasenstrasse
Erbaut 1915 – 1918

WOHNUNGSMARKT

«Historisch einzigartig»

Der Bieler Gemeinderat will die Politik des gemeinnützigen Wohnungsbaus an der Wasenstrasse fortsetzen.

VON WERNER HADORN

Man schreibt das Jahr 1914. In Europa beginnt ein Krieg zu toben. Auch in der Schweiz ist die Not gross. Jeder Soldat leistet 500 Diensttage, eine Verdienstausfallentschädigung gibt es nicht. Wohnungen sind teuer, eng, überbelegt und hygienisch unzureichend. Nach dem Ersten Weltkrieg ist die Wohnungsnot derart gross, dass die öffentliche Hand Wohnbaufördernng betreiben muss.

In Deutschland sind seit den 1890er-Jahre Baugenossenschaften entstanden. Diese kaufen Land, werden im Milizsystem verwaltet, dürfen keinen Gewinn ausschütten. Die Idee schwappt angesichts der peinlichen wirtschaftlichen Lage auf die Schweiz über. 1892 wird in Zürich die erste Baugenossenschaft gegründet.

Die von der Wohnungsnot besonders stark betroffene Industriemetropole Biel wird (neben Zürich) zur Hochburg des gemeinnützigen Wohnungsbaus. Während heute schweizweit bloss 5 Prozent aller Wohnungen in Genossenschaftsbesitz sind, kommt Biel auf Bau dann doch errichtet werden kann.

Einzigartig. Mit dieser Abstimmung beginnt ein Prozess, dem der Bieler Gemeinderat «historisch einzigartige Bedeutung» zumisst. Im Herbst 1918, zum Kriegsende, kann der Bau an der Wasenstrasse 34–46 bezogen werden. Ein Spielhof für Kinder wird durch ein Waschhaus begrenzt; das Haus in seinem monumentalen Heimatstil gemahnt architektonisch ans Gymnasium an der Alpenstrasse. Auf der Südseite werden ansehnliche Nutzgärten angelegt – Selbstversorgung wird damals, als ein grosser Teil der Familienbudgets noch der Ernährung dient, gross geschrieben. Der vom damaligen Stadtbaumeister Heinrich Huber erbaute Komplex umfasst sechs Wohnhäuser mit insgesamt 48 Zwei- und Dreizimmerwohnungen. Anfänglich profitieren vor allem städtische Angestellte von der Anlage, heute dienen sie als Sozialwohnungen.

Nachhaltig. Die Geschichte wird demnächst im Bieler Stadttrat eine Fortsetzung finden. Der Gemeinderat hat beschlossen, den gemeindeeigenen Komplex zu veräussern – aber nicht an gewinnorientierte Anbieter, die [illegible] sonen und Familien des Mittelstandes, aber auch für sozial Benachteiligte tragbar sind (im Altbau ab 700 Franken für eine Zwei-, ab 900 für eine Dreizimmerwohnung).

- eine ökologische, energiesparende Sanierung respektive einen Neubau durch die BIWOG unter Berücksichtigung der lokalen Bauwirtschaft
- Wohnraum auch für gesellschaftliche Sonderbedürfnisse, etwa für demenzkranke Menschen
- die Sanierung der Altbauten für 6 Millionen Franken; der Neubau wird 8 Millionen kosten. Dazu kommt der Verkaufspreis von 1,1 Millionen

MARCHÉ DE L'IMMOBILIER

«Etape historique»

Le Conseil municipal biennois veut poursuivre la politique des appartements à loyers modérés à la rue du Wasen.

PAR WERNER HADORN

L'histoire de l'an 1914 s'écrit. En Europe commence une guerre insensée. En Suisse aussi, la misère est grande. Chaque soldat accomplit 500 jours de service, il n'existe pas encore de compensation pour perte de gain. Les autorités doivent pour-

La métropole industrielle Bienne (à côté de Zurich) est particulièrement touchée par le manque d'appartements et devient le bastion des appartements à loyers modérés. Alors qu'aujourd'hui en Suisse, à peine 5% des locatifs sont aux mains de coopératives, il y en a 16% à Bienne, tendance à la baisse: avant, il y en avait 25%.

Votation. Les 4 et 5 juillet 1914 le corps électoral se prononce sur la question suivante d'un comité d'initiative:

«Êtes-vous pour la construction immédiate en ville de Bienne d'immeubles locatifs d'au moins 50 appartements de 2 à 3 chambres et la location à bas prix de ces appartements?»

Par 748 voix contre 402 les votants disent oui au premier exemple biennois de construction communale d'appartements. Mais pour l'octroi d'un crédit de 320 000 francs, les deux-tiers des votants est requis, ce qui n'est en l'occurrence pas le cas. Aussi, une année de tergiversations commence, avant que la construction ne puisse débuter.

Unique. Avec ce vote débute un processus relevant du Conseil municipal biennois et désigné comme «un fait d'importance historique». A la fin de la guerre 14-18, en automne, les appartements de la rue Wasen 34-36 peuvent être habités. Une aire de jeux pour enfants est limitée par [illegible] pieux, propriété de la commune – mais pas à des repreneurs intéressés par les gains réalisables avec cet objet idéalement situé au centre-ville. La préférence a plutôt été donnée à deux organisations qui se portent garantes de lui conserver son but originel et durable: d'une part la société Casanostra, de l'autre la Coopérative biennoise de Construction (BIWOG) fondée en 1925 déjà. Casanostra aille depuis 20 ans la location d'appartements à loyers modérés et le travail social; la BIWOG loue des appartements coopératifs depuis 1926. Les deux futurs repreneurs planifient ensemble:

- un complexe immobilier mixte, assaini complètement et composé de 48 anciens et plusieurs nouveaux logements dont les loyers sont supportables pour des individus et des familles de classe moyenne, mais aussi pour des gens prétérités socialement (dans l'ancien bâtiment dès 700 francs pour un deux-pièces, dès 900 francs pour un trois-pièces),
- une rénovation et une nouvelle construction par BIWOG écologiques et peu gourmandes en énergie tenant compte de l'industrie locale du bâtiment,
- des locaux également pour des besoins spéciaux de société, comme par exemple pour des gens atteints de démence.

Überbauung
Während der Sanierung

Küche
Vor der Sanierung

Küche
Nach der Sanierung

Wohnfähigkeit in gepflegtem Umfeld entwickeln

Pflege der Nachbarschaft

Gute Voraussetzungen für gesellschaftliche Integration

Siedlungsfest mit Prominenz

«Urban Gardening»

These 3

«Das Wohnen ist ein Schlüssel zu wirksamer Sozialarbeit»

Hohe Sockelarbeitslosigkeit in der Stadt Biel

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Mehr als 10% der Haushalte sind abhängig von der Sozialhilfe

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Ohne Wohnkompetenz kein soziales Leben

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Wohnen in Würde eröffnet Perspektiven in der Sozialarbeit

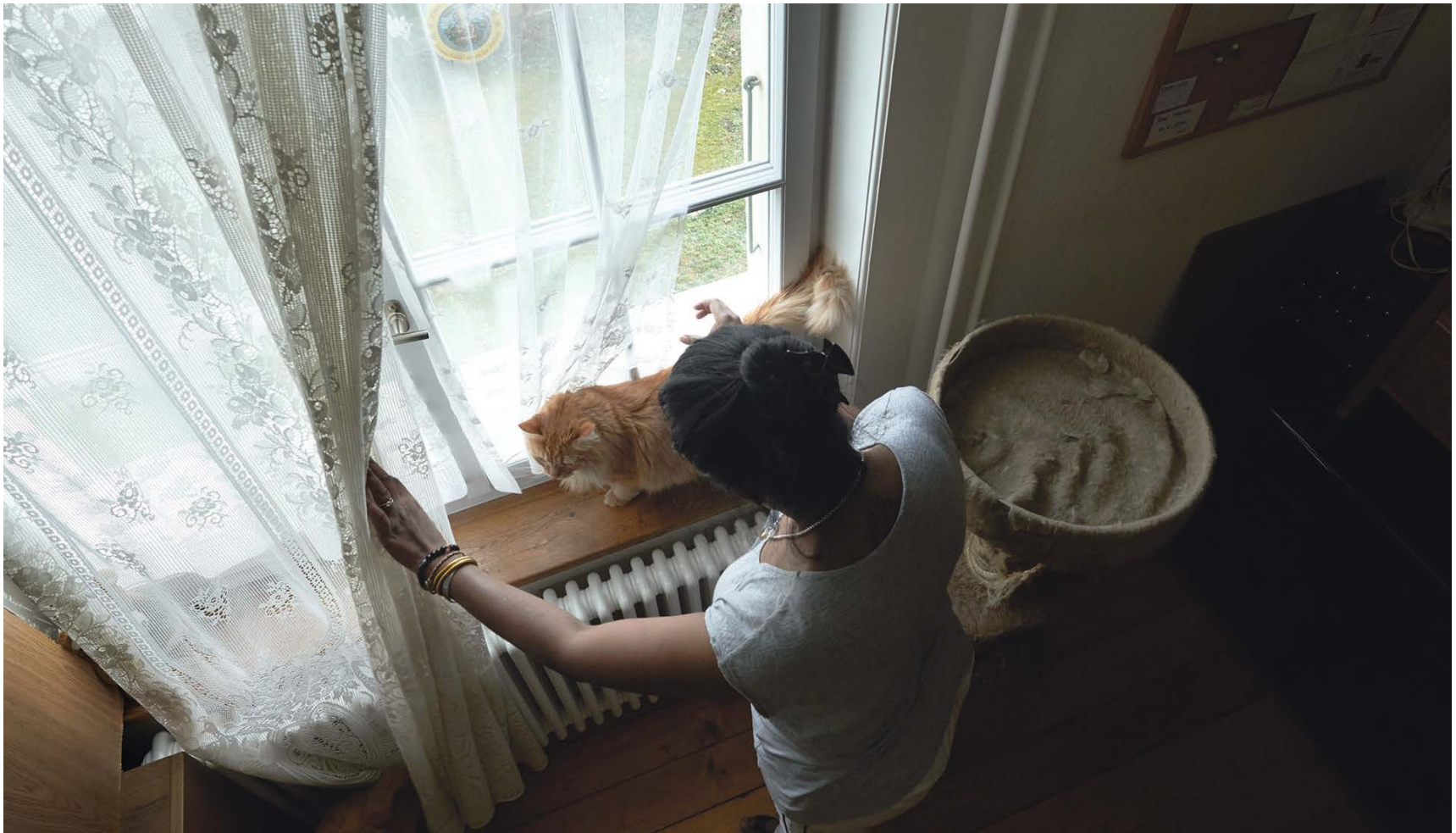

Austritte / Sorties 2012-2015
Total 125 Parteien / parties

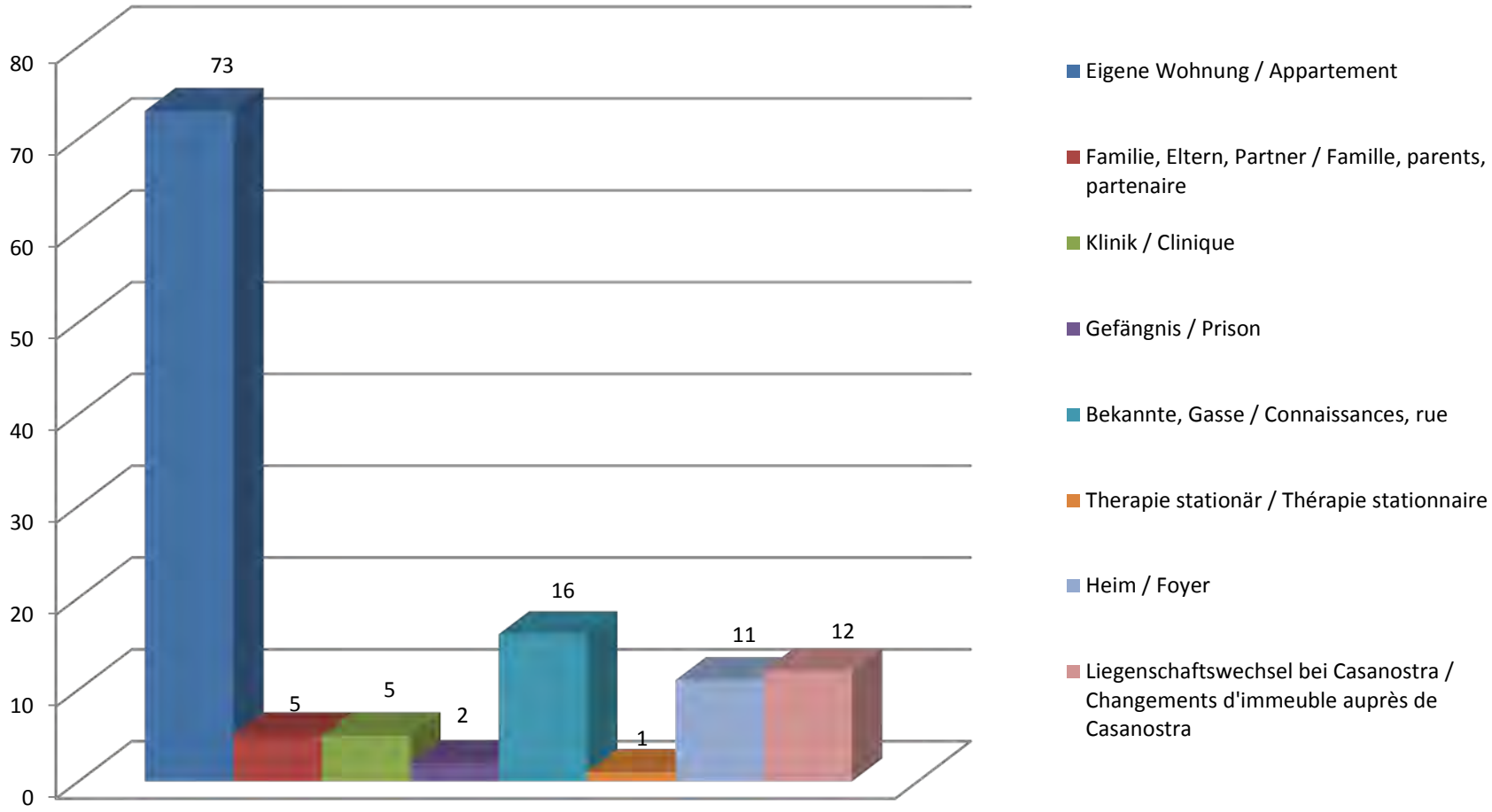

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Würdigung durch die ETH-Studienautorinnen

- «Für die Mietenden wirkt sich die Gewissheit, ein sicheres Zuhause zu haben, stabilisierend auf ihr Wohnbefinden aus.»
- «Casanostra leistet einen wesentlichen Beitrag gegen die gesellschaftliche Verdrängung von Armutsbetroffenen.»
- «Dies ist ein Wert, der sich für die öffentliche Hand auszahlt.»

Fazit: Drei Schlussfolgerungen

- Sozialarbeit wirkt in einem stabilen Wohnumfeld besser
- Wohnen im gemeinnützigen Wohnungsbau ist für die Sozialhilfe kostengünstiger als im sogenannt «freien Markt»
- Sozialarbeit plus Immobilienverwaltung bringt vielfältige Synergien – auch für die öffentliche Hand

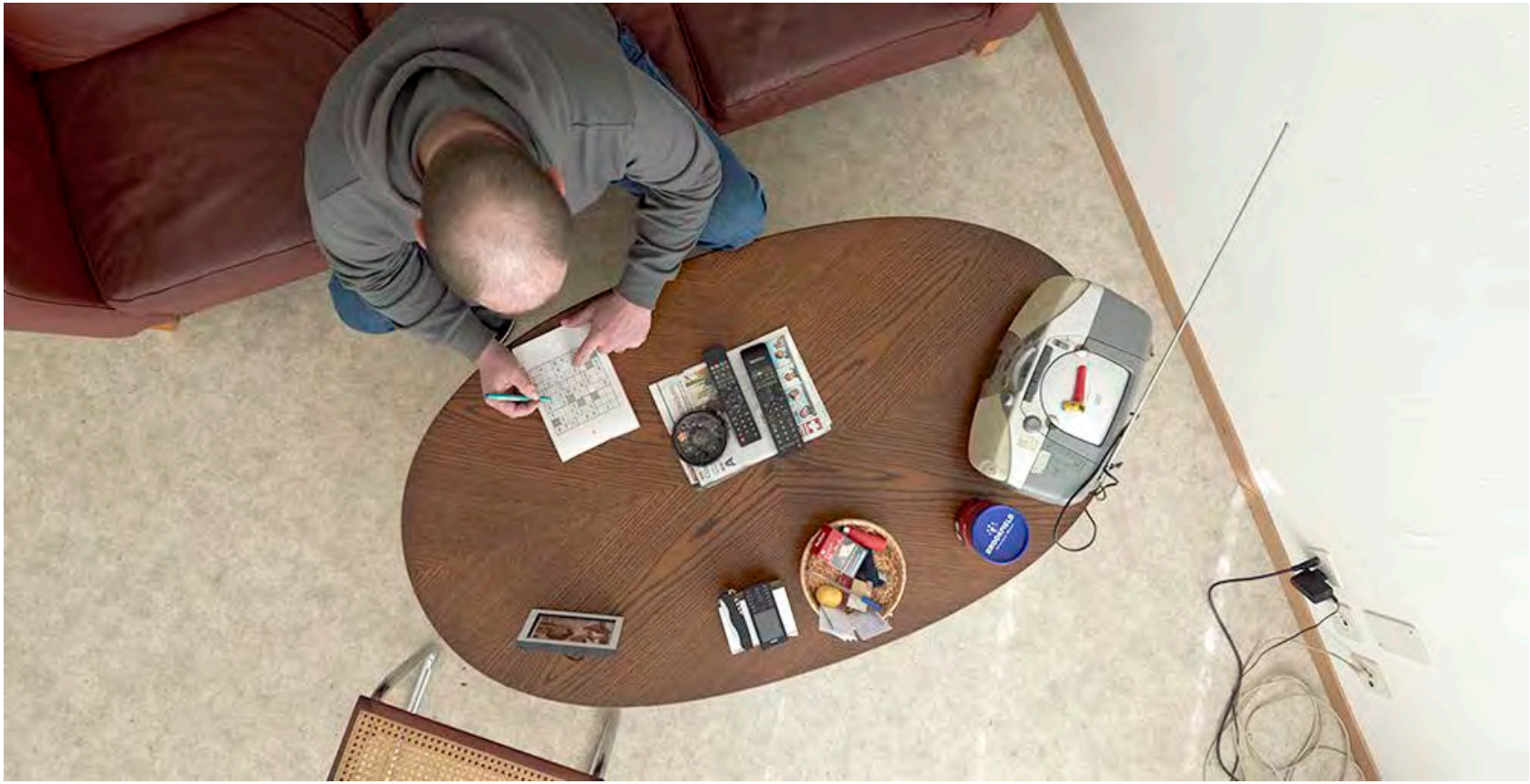

Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit!

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

Premier forum du logement

Défis et opportunités pour le canton de Fribourg

Vendredi 30 septembre 2016, 13h30 - 17h10

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Fondation le TREMPLIN

La Tuile

ECAB
KGV

CARITAS Fribourg Freiburg

association romande
des maîtres d'ouvrage d'utilité publique
membre de la fédération
wohnbaugenossenschaften Schweiz
coopératives d'habitation Suisse

La Traversée
Accompagnements et habitats

HAUTE ÉCOLE DE GESTION FRIBOURG
HOCHSCHULE FÜR WIRTSCHAFT FREIBURG
SCHOOL OF MANAGEMENT FRIBOURG

bulliard
DÉVELOPPEMENT

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

NATIONALES PROGRAMM
GEGEN
ARMUT

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Inneren EDI
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

ors service ag
Encadrement des requérants d'asile et des réfugiés

kpa

Casanostra
verein für wohnhilfe · association pour l'habitation assistée

uspi fribourg
union suisse des professionnels de l'immobilier

Habitation
REVUE TRIMESTRIELLE DE LA SECTION ROMANDE DE L'ASSOCIATION SUISSE POUR L'HABITAT

Patrimob

Ville de Fribourg

Collège de
Gambach

coopérative d'utilité publique
cité derrière

ASLOCA

1. Freiburger Wohnforum

Herausforderungen und Möglichkeiten für den Kanton Freiburg

Freitag, 30. September 2016,
13.30 bis 17.10 Uhr

—

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Premier forum du logement
Défis et opportunités
pour le canton de Fribourg
Vendredi 30 septembre 2016,
13h30 - 17h10
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

DANKE !

MERCI !

Apéro!